

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2017

DELIBERATION

Composition de la Commission permanente

Le Conseil régional convoqué par son Président par interim le 8 juin 2017, s'est réuni le 22 juin 2017, au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne ;

**Etaient présents** : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA, Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (jusqu'à 15h20), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 15h30), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN (jusqu'à 15h30), Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 15h20), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

**Avaient donné pouvoir :** Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA à partir de 15h20), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 15h30), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Madame Gaëlle NICOLAS à partir de 15h30), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC à partir de 15h20)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L4133-4;

Vu la proposition de M. le Président du Conseil régional de fixer à 15 le nombre de vice-présidents et à 26 le nombre total de membres de la Commission permanente autres que le Président ;

Et après avoir délibéré ;

**DECIDE**  
**(à l'unanimité)**

en application des articles L 4133-4 et L 4133-5 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales :

1. de **FIXER** à 15 le nombre de Vice-présidents
2. de **FIXER** à 11 le nombre d'autres membres de la Commission permanente soit à 26 le nombre des membres de la Commission permanente autres que le Président.

Le Président du Conseil régional,



Loïg CHESNAÏS-GIRARD